Des plans relatifs à la participation du Canada à l'exposition de New-York, l'an prochain, ont fait du progrès aujourd'hui, alors que les directeurs de l'exposition ont annoncé que le Dominion a loué 40,000 pieds carrés de superficie et enverrait des contre-torpilleurs et des aéroplanes pour prendre part aux fêtes.

C'est une manière étrange de prendre part aux fêtes.

Il y a aussi la question de notre programme de défense. On a répété maintes fois en cette Chambre, pour se servir du langage du ministre de la Défense nationale (M. Mackenzie, Vancouver), en inaugurant ce qu'il appelle une politique suffisante de défense nationale, qu'il est nécessaire de mâter les éléments subversifs de l'intérieur. Le ministre de la Justice (M. Lapointe) a dit plusieurs fois, l'an dernier, et de nouveau, cette année que la manière de contrôler ces éléments est d'en éliminer la cause. C'est un principe sage. Si je mentionne cela, c'est pour montrer aux membres du Gouvernement que certains éclaircissements s'imposent. Je crois que la plupart des soi-disant maladies morales de l'humanité, sinon toutes, sont attribuables aux conditions anormales dans lesquelles les gens sont obligés de vivre. Si c'est vrai, il est évident que le remède consiste à en écarter la cause. Et cette cause c'est dans le conflit découlant de la concurrence qu'elle réside, une concurrence inutile. Demandons-nous si, en utilisant la capacité créatrice de notre outillage dans nos fabriques et sur nos fermes en vue de la production de marchandises et de services pour la consommation du peuple, il serait possible de produire suffisamment pour tous? Je le crois. Par conséquent, je prétends qu'un régime basé sur la concurrence n'a plus sa raison d'être et devient un anachronisme. Il faut modifier sa façon de voir pour l'adapter aux besoins de l'époque qui ne sont plus les mêmes qu'auparavant. Je signalerai aussi cette note optimiste dans le discours du trône où il est dit que les choses vont assez bien au Canada; je prétends qu'on a tort de juger notre état d'après ce qui s'est produit dans le passé ou ce qui a lieu dans d'autres pays. La seule façon précise dont nous puissions juger la valeur de notre politique est de se demander ce qu'il est possible de faire avec les moyens dont nous disposons.

Je félicite le ministre des Mines et Ressources (M. Crerar) des discours qu'il a radiodiffusés dans tout le pays au sujet de nos ressources naturelles. Certes, tout le monde sait que l'instruction est du ressort des provinces, mais, à mon avis, ce genre d'éducation est précieux, parce qu'en propageant des faits et des renseignements scientifiques au sujet du Canada et de ses ressources, il éclaire le public et développe ses connaissances. Mais je prétends que l'on a grand besoin de notre

richesse minérale pour assurer l'aisance à nos propres gens. Je voudrais que l'on s'en servît dans un but de construction plutôt que dans un but de destruction. Qu'on utilise ces ressources pour satisfaire les besoins de notre population plutôt que pour permetre à nous et à d'autres de s'exterminer mutuellement.

Ce n'est pas le moment de discuter en détail les nombreux vices et abus qu'il s'agit pour nous ici de corriger, mais il y a une ou deux choses que nous ne devrions pas perdre de vue. D'après ma propre expérience acquise dans le monde des affaires au Canada depuis près de vingt-cinq ans, j'ai observé certains défauts très flagrants. Bien que nous reconnaissions tous le caractère complexe de nos problèmes et qu'une seule nation ne peut pas résoudre les difficultés du monde entier, il y a cependant certaines mesures que l'on pourrait commencer par prendre au Canada en vue de corriger ces abus. Je suis au fait des affaires d'une ville de l'Ouest laquelle, entre 1912 et 1915, avait emprunté \$80,000 en émettant des obligations à longue échéance. Ces obligations furent émises à perte, et la ville ne toucha que \$71,000. Avant 1937, la municipalité avait remboursé \$95,000 et elle devait encore \$150,000. Et ce n'est pas là un cas isolé, monsieur l'Orateur; voilà qui fait bien voir l'effet d'un système qui épuise la puissance d'achat de la population. C'est la même chose en ce qui regarde les chemins de fer Nationaux du Canada. Si l'on avait acquitté régulièrement, durant vingt ans, un taux moyen d'intérêt de 5 p. 100 sur les actions et les obligations de la compagnie, la somme totale serait égale au capital placé dans l'entreprise et nous serions encore tenus de continuer les paiements pendant plusieurs générations. Pour moi, voilà l'un des problèmes que nous devrions étudier avec soin durant la présente session et je n'ai pas le moindre doute que nous aurons maintes occasions de le faire.

Un autre abus, c'est la spéculation sur les options à la bourse des grains. J'ai ici un court article extrait des colonnes de *Common Sense*, numéro de janvier 1938, dans lequel l'auteur, M. Ernest MacDougall signale ce qui suit:

Les achats et ventes d'options constituent une excroissance parasite du marché des produits. Le chiffre annuel du commerce des options à la bourse des grains s'élève à quatre billions de dollars et les commissions que retirent les courtiers de ce chef représentent 100 millions de dollars par année. Répartie entre cinq cents courtiers qui s'occupent des opérations à terme, cette somme représente un gâteau qui vaut bien la peine qu'on lutte pour le conserver. Ce montant ne comprend pas les commisions versées pour la vente réelle et la livraison des produits.